

N° de l'invitation 24062-20-808

Questions et réponses n° 1

Question 1

Le SCT veut-il bien publier la liste des fournisseurs invités à répondre à la présente DP?

Réponse 1 : Il s'agit d'un processus de soumission ouvert et tous les documents de la DP se trouvent sur achatsetventes.

Question 2

Question 2A : Veuillez confirmer si les références de clients requises dans l'ensemble des grilles de critères obligatoires et cotés peuvent provenir de la même autorité responsable du projet.

Réponse 2A : Oui, c'est à la discrétion des soumissionnaires.

Question 2B : Le SCT envisagerait-il de limiter les références de clients à trois (3) au lieu de cinq (5)?

Réponse 2B : Le matériel de soumission ne mentionne pas de nombre particulier de références de clients.

Question 3

Question 3A : Le SCT pourrait-il expliquer la coordination ou l'ordonnancement des cercles d'apprentissage avec les ateliers?

Réponse 3A : Le SCT organisera les cercles d'apprentissage et autres vers la fin de chaque atelier.

Question 3B : On mentionne dans les produits livrables 12 ateliers et 8 cercles d'apprentissage, mais à la section de la base de paiement de la DP, on y liste 4 experts-conseils pour 18 jours; 2 experts-conseils par cercle d'apprentissage équivaldraient à 9 séances de cercles d'apprentissage. Plus précisément :

- Formation des ADPF = 6 ateliers de deux jours avec 4 cercles d'apprentissage d'un jour
- Formation des DPF = 6 ateliers de deux jours avec 4 cercles d'apprentissage d'un jour

Donc, 8 cercles d'apprentissage en tout, avec 2 experts-conseils en perfectionnement du leadership représentent un niveau d'effort de 16 jours, mais la base de paiement indique 18 jours.

Réponse 3B : Oui, c'est exact. Tout contrat subséquent offert aura une souplesse intégrée pour ajouter un encadrement supplémentaire, au besoin, et à la demande.

Question 4

Pour O2, la DP indique que de l'information sur les références doit être fournie pour chaque projet mentionné, mais il n'y a pas de temps associé ni de nombre de projets. Manque-t-il des critères à l'O2?

Réponse 4 : O2 est une extension d'O1, et donne des détails sur les ressources DS1 (Expert-conseil en animation de groupe – méthodologie d'enseignement)

N° de l'invitation 24062-20-808**Question 5**

Pour O4, les fournisseurs peuvent-ils illustrer un ensemble de sujets, ou tous les sujets sont-ils requis pour obtenir tous les points?

Réponse 5 : O4 est une exigence obligatoire, et donc aucun point n'est associé aux sujets; de plus, tous les sujets doivent être démontrés pour satisfaire à ce critère obligatoire.

Question 6

Pour O6, les fournisseurs peuvent-ils illustrer un ensemble de compétences, ou toutes les compétences sont-elles requises pour obtenir tous les points?

Réponse 6 : O6 est une exigence obligatoire, et donc aucun point n'est associé aux sujets; de plus, tous les sujets doivent être démontrés pour satisfaire à ce critère obligatoire.

Question 7

La Couronne a indiqué qu'elle aimerait que les fournisseurs puissent « Préparer et fournir tous les documents des participants (y compris, mais sans s'y limiter, la présentation électronique, les documents papier, les documents à distribuer, les listes de lecture) dans les deux langues officielles (français et anglais). D'après notre expérience, la traduction des documents dans le contexte du gouvernement du Canada est mieux traitée par les services de traduction du GC, car ils sont particulièrement qualifiés pour examiner et traduire les documents tout en tenant compte du contexte et des nuances propres aux ministères. Nous demandons que la DP soit révisée afin de permettre au fournisseur retenu de fournir les documents en anglais et que toute traduction soit traitée dans le cadre de l'infrastructure actuelle du GC. Traduction par

Réponse 7 : Le SCT fera traduire les documents. Pour faciliter la traduction par le SCT, tout soumissionnaire retenu devrait fournir les documents déjà traduits au SCT. Le soumissionnaire retenu devrait également corriger les images, les diagrammes, etc. pour tout document anglais à faire traduire.

Question 8 :

Il s'agit d'une demande de proposition volumineuse, et beaucoup d'entreprises prévoient des arrêts entre le 22 décembre et le 4 janvier; nous demandons donc respectueusement une prolongation de 2 semaines à la clôture de l'invitation.

Réponse 8 : Oui, le Canada offre une prolongation de trois semaines. Voir la modification no 1.

Question 9 :

Point 7.9 l. i. La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser la somme de 200 000 \$. La taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu. Veuillez confirmer que les 200 000 \$ ne visent que les services fournis à compter de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2023, et n'incluent pas les deux périodes d'option d'un an.

Réponse 9 : Non, les 200 000 \$ incluent les années d'option.

Question 10

Vos experts-conseils peuvent-ils être assurés que le SCT fournira une orientation sur les exigences en matière de contenu, et les éléments logistiques liés au calendrier et à la coordination, de sorte que les séances procèdent en douceur comme requis?

Réponse 10 : Oui.

N° de l'invitation 24062-20-808

Question 11

Pièce jointe 3.2 à la partie 3 – Barème de prix et Annexe B Base de paiement

Question 11A : Le Barème et l'Annexe B indiquent huit ressources;

- DS1 : (1) Méthodologie d'enseignement de l'animateur – principal
- DS2 : (2) Animateur d'ateliers – principal
- DS3 : (1) Animateur de l'apprentissage en ligne – ADPFPG – principal
- DS4 : (4) Expert-conseil en perfectionnement du leadership (Cercles d'apprentissage par l'action) – principal
- Cependant, les critères obligatoires et cotés se lisent comme si seulement quatre ressources sont requises en tout (une ressource à chaque niveau)
 - Veuillez préciser le nombre de ressources qui doivent être indiquées dans la soumission et à leur niveau.
 - Si huit ressources sont requises (aux niveaux indiqués ci-dessus), veuillez préciser la répartition des points à la section des critères cotés.

Réponse 11A : DS1 : (1) Méthodologie d'enseignement de l'animateur – principal – **1 ressource**
 DS2 : (2) Animateur d'ateliers – principal – **2 ressources**
 DS3 : (1) Animateur de l'apprentissage en ligne – ADPFPG – principal – **1 ressource**
 DS4 : (4) Expert-conseil en perfectionnement du leadership (Cercles d'apprentissage par l'action) – principal – **4 ressources**

Question 11B : Le Niveau d'effort approximatif aux fins de l'évaluation (en jours) indique 20 jours pour DS2 : (2) Animateurs d'ateliers – principal

- Veuillez préciser si cela signifie 20 jours par ressource, ou 20 jours en tout pour les deux ressources

Réponse 11B : 20 jours en tout pour les deux ressources

Question 11C : Le Niveau d'effort approximatif aux fins de l'évaluation (en jours) indique 18 jours pour DS4 : (2) Experts-conseils en perfectionnement du leadership (CAA) – principal.

- Veuillez préciser si cela signifie 18 jours par ressource, ou 18 jours en tout pour les quatre ressources.

Réponse 11C : 18 jours en tout pour les quatre ressources.

Question 11D : Veuillez confirmer que le taux quotidien tout compris cité (en \$ CAN) est par ressource.

Réponse 11D : Confirmé, oui par ressource, en dollars canadiens.

Question 12

Cercles d'apprentissage par l'action (CAA)

12A : Existe-t-il déjà une méthodologie interne pour les CAA?

Réponse 12A : Oui.

12B : Sinon, s'attend-on que les entrepreneurs élaborent et conçoivent la formation en fonction d'un certain modèle?

Réponse 12B : Oui, ils peuvent le faire.

N° de l'invitation 24062-20-808**Question 13****Titulaire**

Question 13 A : Un titulaire a-t-il fourni des services dans un rôle semblable auparavant ou actuellement?

Réponse 13A : Il n'y a pas de titulaire pour ces services, il s'agit d'un nouveau besoin. Beaucoup d'entreprises ont participé à différents aspects de la prestation de services de formation au SCT au cours des dernières années. Les anciens contrats du gouvernement avec des entreprises se trouvent ici : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/contrats-octroyes>

Question 13B : Si oui, qui est le fournisseur titulaire et a-t-il été invité?

Réponse 13 B : Il s'agit d'un processus de soumission ouvert

13C : Si oui, pouvez-vous fournir le nombre de jours travaillés audit contrat ainsi que la valeur en dollars?

Réponse 13C : Voir la réponse 13A

Question 14

La Couronne a demandé une date de soumission pour cette proposition du 13 janvier 2021. Étant donné les besoins de documentation volumineuse pour démontrer le respect des divers critères obligatoires, et les critères cotés (y compris une méthodologie détaillée, un programme, des méthodes d'enseignement et un exemple du matériel didactique), cette date de présentation n'est pas pratique, surtout avec la période des Fêtes. Nous demandons une prolongation de 30 jours à compter de la date de présentation pour donner aux soumissionnaires une période suffisante pour répondre à ces nombreux critères d'évaluation.

Réponse 14 : Voir la question et la réponse 8 et la modification no 1.

Question 15.

La Couronne a demandé beaucoup de documents pour appuyer la présentation de chaque soumissionnaire. En particulier, les critères cotés exigent que les soumissionnaires fournissent :

- Une approche et méthodologie détaillées
- Des sujets de formation suggérés
- Programme/Plan
- La répartition du matériel pour la formation en classe et par vidéoconférence
- Une approche et méthodologie détaillées pour la formation en atelier, y compris un programme et plan de séances, et la répartition du matériel à présenter.
- Une description de la façon dont diverses méthodes d'enseignement sont intégrées aux séances de formation de l'atelier, l'élaboration de plans de développement personnalisés et le soutien du formateur pour aborder les divers styles d'apprentissages des participants.
- Approche et méthodologie pour fournir un plan de développement personnalisé pour les participants (tenant compte de l'encadrement, du mentorat, de l'apprentissage, du réseautage et des occasions d'expérience)
- Approche et méthodologie pour l'élaboration de matériel de formation des formateurs

N° de l'invitation 24062-20-808

- Pertinence et exhaustivité des documents de formation qui devraient être utilisés. Cela doit inclure une description du matériel de formation qui servira à appuyer la prestation de la formation, ainsi que des exemples du matériel de formation des participants lié à la formation en atelier et un soutien à l'élaboration de Plans de développement personnalisés et le matériel de formation des formateurs pour Former les formateurs.

Il s'agit d'une demande de documentation considérable, qui exige des soumissionnaires qu'ils élaborent beaucoup de matériel de formation à l'avance pour la Couronne. Cela oblige les soumissionnaires à élaborer et à partager beaucoup de la propriété intellectuelle, sans rémunération, avant l'attribution du contrat. Nous demandons à la Couronne de réviser ces critères afin de mieux appuyer la facilité de préparation des soumissions, et la justice et l'équité pour tous les soumissionnaires.

Réponse 15 : Pour plus de précisions, les éléments susmentionnés représentent un plan suggéré, et le Canada ne demande pas aux soumissionnaires de préparer ou d'élaborer du nouveau matériel de formation à l'avance dans le cadre du processus de soumission; le Canada demande plutôt aux soumissionnaires de fournir des exemples de travaux semblables fournis dans le passé avec leur réponse.

Question 16 : Avec l'arrivée de la saison des Fêtes, et le fait que la plupart des compagnies ferment leurs bureaux pendant une semaine ou plus, est-il possible d'obtenir une prolongation d'une semaine ou deux à la date de clôture du 13 janvier 2021 pour la demande de soumission # 24062-20-808 – Programmes de perfectionnement du leadership? Cela nous donnerait ainsi qu'aux autres fournisseurs un peu plus de temps après les Fêtes pour rassembler tout le matériel nécessaire afin de préparer des propositions complètes pour vous et votre équipe aux fins d'examen et de prise de décision éclairée.

Réponse 16 : Voir la question et la réponse 8 et la modification n° 1.